**RÈGLEMENT**

# Nîmes Dance Open

## L’esprit Nîmes Dance Open

Une scène. Une passion. Des rencontres. Des souvenirs.

Le Nîmes Dance Open est né de l’envie de créer un rendez-vous autour de la danse qui soit à la fois exigeant, fédérateur et profondément humain.

Notre ambition est d’offrir aux danseurs une véritable expérience de scène : un moment où ils peuvent exprimer leur personnalité, mettre en lumière leur travail, se dépasser et vivre pleinement le plaisir de danser devant un public.

Parce qu’un concours ne devrait pas se résumer à un classement, nous souhaitons placer le danseur et son expérience au cœur de l’événement. Une médaille ou un trophée vient récompenser une prestation, un travail et un engagement. Mais la véritable réussite se trouve aussi dans la confiance gagnée, l’émotion ressentie sur scène, les rencontres faites et les souvenirs créés tout au long de cette journée.

Le Nîmes Dance Open a également pour vocation de réunir les écoles de danse, les professeurs et les danseurs autour d’une même passion. Découvrir d’autres univers, partager son travail, s’inspirer, échanger et encourager les autres : nous voulons faire de la compétition un espace de rencontre et d’émulation artistique.

Nous attachons une importance particulière à créer une atmosphère bienveillante, professionnelle et chaleureuse, où l’exigence artistique va de pair avec le respect de chaque participant.

À travers cet événement, nous souhaitons contribuer à faire vivre et rayonner la danse à Nîmes et dans la région, en offrant aux danseurs une scène à la hauteur de leur investissement et en créant, année après année, un événement qui rassemble, inspire et laisse une empreinte.

Car si les résultats s'inscrivent sur un palmarès,
les émotions, elles, restent pour longtemps.

# RESPECT

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des valeurs défendues par l'organisation. Les participants, les écoles, les accompagnateurs et les spectateurs s'engagent à adopter un comportement respectueux, bienveillant et exemplaire durant toute la durée de l'événement. L'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement serait contraire à ces valeurs, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement.

# STYLES

**Modern'jazz, Contemporain, Danses Urbaines**: Hip Hop, street, ragga, new style, popping, dancehall, waacking, locking, breack, house, commercial, afro dance, reggeaton …

# CATEGORIES SOLO ET DUO

Préparatoire : 8 - 10 ans au jour du concours
Catégorie 1 : 11 - 13 ans au jour du concours
Catégorie 2 : 14 - 16 ans au jour du concours
Catégorie 3 : 17 ans et + au jour du concours

Tous danseurs ou danseuses suivant une formation dans un conservatoire, un cursus danse étude ou une formation professionnelle ( EAT, Diplôme d'État ) devra se présenter en catégorie avancé.

# CATEGORIES GROUPE

Préparatoire : 8 - 11 ans au jour du concours
Catégorie 1 : 11 - 14 ans au jour du concours
Catégorie 2 : 13 - 17 ans au jour du concours
Catégorie 3 : 15 - 25 ans au jour du concours
Catégorie 4 : 18 ans et +

# FORMATIONS ET DUREE

Solo: max 2min
Duo/ trio: max 2'30 min
Groupe: à partir de 4 : max 3min

Chaque chorégraphie doit respecter la durée maximale définie pour sa catégorie. Le chronométrage débute au premier son audible ou au premier mouvement volontaire du danseur et s'arrête au dernier son ou au dernier mouvement chorégraphié. Toute chorégraphie dépassant la durée autorisée pourra faire l'objet des mesures prévues par le règlement de Nîmes Dance Open.
Selon l'importance du dépassement, l'organisation ou le jury pourra notamment appliquer une pénalité, retirer la chorégraphie du classement ou prendre toute autre décision permettant de préserver l'équité entre les participants.

# TARIFS

Solo = 40€
Duo/trio = 30€/participant
Groupe = 22€/participant

# INSCRIPTION

Votre inscription s'effectue en ligne sur notre site.
Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 1 mois avant la date du concours sous réserve de disponibilités. Aucun remboursement ne sera effectué, quelle qu'en soit la raison. Les écoles peuvent procéder à un remplacement jusqu'à 3 semaines avant l'évènement.
Toute déclaration volontairement inexacte concernant l'âge, le niveau, l'identité d'un participant, la composition d'un groupe pourra entraîner la disqualification de la chorégraphie concernée,

sans remboursement des frais d’inscription.
En vous inscrivant, vous acceptez le règlement du concours.

Un danseur ou un groupe peut participer à plusieurs styles de danse.

Un danseur ne peut présenter qu'un seul solo par catégorie.

Les danseurs possédant l'EAT ou étant en cours de formation sont obligatoirement en catégorie avancée.

Les danseurs ayant des contrats professionnels doivent obligatoirement s'inscrire en avancée.

Le choix « amateur ou avancée » des groupes se fait sur la décision du professeur.

Un même danseur peut participer dans plusieurs disciplines et plusieurs formations (solo, duo, trio ou groupe), sous réserve du respect du planning établi par l'organisation.

Nîmes Dance Open ne pourra être tenu responsable d'un éventuel chevauchement d'horaires résultant des choix d'inscription d'un participant.

Le jury se réserve le droit de reclasser un passage (solo, duo, trio ou groupe) dans une catégorie différente s'il estime que le niveau présenté ne correspond pas à la catégorie initialement choisie, afin de garantir une compétition équitable et cohérente pour l'ensemble des participants.

# MODIFICATION

Toute demande de modification (chorégraphie, danseur, catégorie, discipline, musique ou autre) devra être adressée à l'organisation, par mail ( nimesdanceopen@gmail.com ). L'organisation fera son possible pour répondre favorablement à ces demandes sans pouvoir le garantir. Certaines modifications pourront être refusées si elles compromettent l'organisation de la compétition. Aucune modification ne pourra se faire 2 semaines avant l'évènement.

L'organisation se réserve le droit de corriger à tout moment toute erreur matérielle constatée dans les documents, les plannings, les classements, les catégories ou les informations publiées.

Toute correction effectuée dans un délai raisonnable ne pourra donner lieu à une demande d'indemnisation.

# ANNULATION PAR UN PARTICIPANT

Toute inscription est ferme et définitive.

Les frais d'inscription demeurent acquis à Nîmes Dance Open en cas d'annulation, d'absence, de maladie, de blessure,

d’empêchement personnel, de problème de transport, de toute autre circonstance indépendante de l’organisation.

Le participant reconnaît que l’organisation engage des frais dès la validation de son inscription (location de salle, personnel, récompenses, matériel, communication, assurances, etc.).
Aucun remboursement ne pourra être demandé, sauf disposition légale impérative.

# ANNULATION PAR L’ORGANISATION

Nîmes Dance Open se réserve le droit de modifier les horaires, modifier l’ordre de passage, regrouper des catégories, fusionner des disciplines, reporter une compétition, adapter le déroulement de la journée lorsque les circonstances l’exigent.

Ces adaptations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation.
En cas d’annulation totale de la compétition du fait de l’organisation, les modalités de remboursement ou de report seront précisées aux participants.

# MUSIQUE

| | |
|---|---|
| Solo | 2min |
| Duo/Trio | 2min30 |
| Groupe | 3min |

Les musiques doivent être envoyées par mail a l’adresse suivante :
**nimesdanceopen@gmail.com**

Toute les musiques doit être envoyées au format mp3 uniquement, avec NOM, Prénom, Catégorie, Titre de la chorégraphie ) au moins 3 semaines avant le concours.
Chaque école est seule responsable du contenu des fichiers transmis.
Il appartient au professeur ou au responsable de vérifier la qualité du fichier, son bon fonctionnement, son démarrage, sa durée, l’absence d’erreur ou de coupure.

Nîmes Dance Open ne pourra être tenu responsable d'une erreur provenant du fichier fourni. L'organisation recommande fortement à chaque école de conserver une copie de toutes les musiques sur une clé USB. Cette copie pourra être utilisée uniquement en cas de problème technique exceptionnel.

# NOTATION

Les danseurs seront pénalisés en cas de non-respect des durées imposées et du règlement.
Les jurés sont sélectionnés pour leur parcours artistique, leur expérience pédagogique, leur expertise technique et leur diversité de sensibilités.
Lors du concours, un jury qualifié, possédant des connaissances et de l'expérience dans différents styles de danse, feront attention aux éléments suivants :
Artistique: qualité d'interprétation, expression, qualité de mouvement, musicalité, créativité, originalité, interaction, composition chorégraphique… /10
Technique (adaptée à l'âge des candidats) : placements, lignes, propreté d'exécution, caractéristiques spécifiques liées au style, synchronisation, prise d'espace, variations, rythme, coordination, complicité, cohérence du projet, respect de la discipline… /10
Un excès de figures gymniques peut être sanctionné.
Il n'est pas autorisé d'aller demander des explications au jury pendant la compétition.

# CHOREGRAPHIE PROPOS ET ACCESSOIRES

Les costumes sont vivement recommandés.
Chaque chorégraphie doit être créée par le professeur ou les danseurs, pas de reprise de répertoire.
L'usage d'accessoires tels confettis, gels, liquides, poudres sont interdits, afin de garantir une scène propre et sûre pour les autres compétiteurs. L'usage de tout type de feux est interdit pour des raisons de sécurité.
Les décors et accessoires sont autorisés seulement si leur mise en place est rapide (moins de 15 secondes) réalisée par les danseurs

seuls, et qu'ils sont conformes aux normes de sécurité en vigueur. Aucune trace visible ou gênante ne doit rester sur le plateau

# RESPONSABILITÉ DES PARTICIPANTS

Nîmes Dance Open repose sur un principe simple : chaque école et chaque participant est acteur du bon déroulement de la compétition.
Nous vous enverrons en amont votre convocation avec votre numéro de passage, heure de convocation et planning de la journée.
Chaque participant est tenu d'être présent à proximité de la scène suffisamment en avance afin de pouvoir accéder au plateau dès son appel. L'organisation n'est pas tenue de rechercher les participants dans le théâtre, les loges ou les espaces communs. Tout retard susceptible de perturber le bon déroulement de la compétition relève de la responsabilité du participant ou de son école.
Pour des raisons techniques, artistiques ou organisationnelles, Nîmes Dance Open se réserve le droit de modifier cet ordre à tout moment.
Chaque école est invitée à rester attentive tout au long de la compétition.
Lorsqu'une chorégraphie est appelée, les danseurs doivent être immédiatement prêts à entrer sur scène.
En cas d'absence, l'organisation pourra autoriser exceptionnellement un passage ultérieur si le déroulement de la compétition le permet ou déclarer la chorégraphie forfait.
Cette décision appartient exclusivement à l'organisation.
Le respect des consignes et l'autonomie de chacun contribuent au bon déroulement de l'événement et permettent à tous de vivre une expérience fluide et agréable.

# RESPONSABILITÉ DES ACCOMPAGNANTS

Chaque personne présente sur le lieu de la compétition contribue à la qualité de l'expérience vécue par les danseurs.

Tous les participants, professeurs, accompagnateurs, familles, spectateurs, partenaires et bénévoles sont invités à adopter un comportement respectueux et positif tout au long de la journée.
Chaque prestation mérite la même attention et le même respect.
Le jury exerce sa mission en toute indépendance.
Aucun membre du jury ne pourra être sollicité afin de justifier une note, un classement ou une décision.
Les commentaires du jury ont un objectif pédagogique et ne constituent pas un débat.
Les membres de l'organisation, les bénévoles et les équipes techniques mettent tout en œuvre afin d'assurer le bon déroulement de l'événement.
Les consignes données par l'organisation devront être respectées.
Toute agressivité verbale ou physique pourra entraîner une exclusion immédiate.

Les accompagnateurs sont responsables des mineurs qui leur sont confiés. Ils s'engagent à respecter les consignes de l'organisation ainsi que les règles propres au théâtre.

Afin de préserver la qualité des prestations, les déplacements dans la salle pourront être limités pendant les passages.
Les téléphones portables devront être placés en mode silencieux.

Le public s'engage à respecter les éventuelles restrictions liées aux droits à l'image, aux partenaires officiels ou au théâtre accueillant l'événement.
Toute question ou réclamation devra être formulée dans le calme et le respect.
Aucune contestation ne sera traitée pendant les remises des récompenses ou devant le public.
Les décisions du jury sont définitives.

# RÉSEAUX SOCIAUX

Nîmes Dance Open encourage le partage de cette expérience sur les réseaux sociaux dans un esprit positif.
Les participants et les spectateurs s'engagent à ne pas publier de contenus, insultants, diffamatoires, humiliants, discriminatoires ou

portant volontairement atteinte à l'image d'un participant, d'une école, d'un membre du jury, d'un partenaire ou de l'organisation.
Les critiques peuvent être exprimées lorsqu'elles demeurent respectueuses, constructives et formulées de bonne foi.
Tout contenu manifestement injurieux, diffamatoire ou constitutif de harcèlement pourra faire l'objet des démarches appropriées prévues par la loi.

# JOURNEE TYPE

A votre arrivée présentez vous avec vos danseurs à « l'accueil candidat » à votre heure de convocation pour entrer en loges.
Le public doit passer par l'accueil afin de récupérer un bracelet.
Les danseurs pourront accéder aux backstage avant leur passage.
Des bénévoles seront présents pour vous guider et vous accompagner tous au long du concours.
Après votre passage vous devez libérer les loges maximum 15 minutes après en laissant l'espace propre et rangé afin que les candidats suivants puissent s'installer.
Les loges sont à partager, merci de respecter les lieux et les autres participants.

# AU THEATRE

Il est strictement interdit de manger ou de boire dans les salles de spectacle. L'organisation pourra refuser l'accès à la salle à toute personne qui aura été vue avec des boissons ou de la nourriture dans la salle.
Il est interdit de se tenir debout sur les côtés de la salle de spectacle et dans les allées ainsi que de s'asseoir sur les marches des escaliers.
Par respect pour les danseurs, les juges et les spectateurs, il est interdit de se déplacer durant une session.
Seul le professeur et les candidats sont admis en loges et en coulisses.
En raison du nombre limité de loges disponibles, leur accès est réglementé.
Les prises de vue sont strictement interdites. Toute personne ne respectant pas cette règle pourra être évacuée de la salle de

spectacle.
Nîmes Dance Open décline toute responsabilité concernant :
la perte, le vol, la détérioration des costumes, des accessoires, des objets personnels laissés dans les loges ou les espaces communs. Chaque école est invitée à veiller sur son matériel pendant toute la durée de la compétition.

# PUBLIC

Une billetterie en ligne est accessible sur notre site internet via le lien Helloasso.
Un participation de 5€ sera demandée pour chaque professeurs accompagnant.
Attention les danseurs pourront passer en salle UNIQUEMENT s'il reste de la place. La priorité est donnée aux familles. Merci de ne pas circuler durant les sessions et d'attendre une pause pour entrer ou sortir de la salle de spectacle et ce, pour le bon déroulé de la compétition.

# PHOTOGRAPHIES, VIDÉOS ET DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses compétitions et événements, Nîmes Dance Open peut réaliser ou faire réaliser des photographies, vidéos et autres captations des participants, notamment pendant les prestations, répétitions, cérémonies, remises de prix et différents temps de l'événement.
Ces contenus peuvent être utilisés par Nîmes Dance Open, notamment pour la communication, la promotion et la valorisation de ses activités, sur ses supports numériques et imprimés, notamment son site internet, ses réseaux sociaux, ses supports promotionnels, ses publications et ceux de ses partenaires autorisés.
L'inscription à Nîmes Dance Open implique l'acceptation du présent règlement et de ses dispositions relatives aux photographies, aux vidéos et au droit à l'image.
Pour les participants mineurs, le responsable de l'inscription de l'école certifie avoir informé les représentants légaux des dispositions du présent règlement et des conditions de captation et d'utilisation des images prévues par celui-ci.

Le responsable de l'inscription s'engage à signaler à Nîmes Dance Open, selon les modalités définies par l'Organisation, tout participant pour lequel une captation ou une utilisation de l'image ne serait pas autorisée.

Nîmes Dance Open s'engage à ne pas utiliser les images dans un contexte portant atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée des participants.
Les photographies et vidéos réalisées par le public sont interdites pendant les temps officiels de la compétition, notamment pendant les prestations et les remises de prix. Seuls les photographes, vidéastes et médias officiellement sont autorisés à réaliser des captations dans les conditions définies par l'Organisation.
Toute captation est également interdite dans les vestiaires, espaces de changement et autres espaces privés ou zones signalées comme interdites à la photographie et à la vidéo.
L'utilisation d'un téléphone portable, appareil photo, caméra ou tout autre dispositif d'enregistrement ne constitue pas une autorisation.
L'organisation se réserve le droit de demander à toute personne de cesser immédiatement toute captation non autorisée et, si nécessaire, de prendre toute mesure appropriée pour faire respecter cette règle.

# RECOMPENSE

Tous les candidats seront appelés sur scène et recevront un diplôme, une médaille ou une coupe, selon leur classement.
Le prix sera attribué en fonction de la moyenne sur vingt des notes obtenues et du classement des candidats de la catégorie.
Nîmes Dance Open est une compétition avec un classement mais chaque danseur repart avec 1 médaille.

18 - 20 =1er prix avec félicitations du jury
17 = 1er prix à l'unanimité
16 = 1er Prix
14 - 15 = 2ème prix
12 - 13 = 3ème prix
10-11 = Encouragement

Le Nîmes Dance Open décernera un **MONEY PRIZE d'une valeur de 300€** ce prix remis par le jury au cours de la journée récompensera la prestation qui les aura particulièrement marqué par sa qualité artistique, son interprétation, son originalité ou son engagement scénique.
Le passage sera choisi librement par le jury parmi les catégories 2 et 3.
Nous sommes très heureux de commencer cette belle aventures à vos cotés et avons hâte de vous retrouver pour partager ensemble une journée placée sous le signe de la Danse, de la passion et du partage.
Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre participation pour cette toute première édition du Nîmes Dance open.
À très bientôt sur scène !